

VIVE L'ENTREPRISE AU FÉMININ



Martine Lumbreras ne veut pas relâcher son effort en faveur des femmes créatrices d'entreprise. Photo RL

Le prix des Créatrices d'entreprises de l'Affdu met en exergue le talent et la combativité de femmes pour sortir du chômage ou créer leur entreprise.

On peut être admiratif devant le parcours de ces femmes qui font tout pour mener à bien leur projet d'entreprise. Elles se forment, s'organisent dans leur famille, gèrent leur petite société et travaillent sept jours sur sept. » Martine Lumbreras, présidente de l'Affdu, Association française des femmes diplômées des universités, se fait un plaisir de promouvoir, depuis dix ans, des femmes qui créent leur entreprise. Une action menée par l'Affdu avec la BPLC et son responsable Patrice Ochem. Chaque année, ils établissent un palmarès des meilleurs projets et leur accordent un coup de pouce financier.

En dix ans, ce concours a promu 31 lauréates. Seules deux ont arrêté depuis, une troisième a cédé son affaire. Les candidates sont souvent au chômage ou viennent d'être licenciées et veulent rebondir. D'autres, en invalidité, ne veulent pas être à la charge de la société et désirent vivre normalement. D'autres enfin, à l'approche de la quarantaine, accomplissent leur vocation. Cette année le jury a délibéré sur seize projets ; huit dossiers ont été retenus et six lauréates récompensées.

◦ Prix BPLC : ce prix (1 000 €) va à Amandine Zimmerlé, qui a créé sa très petite entreprise SOS Micro Entreprise, en 2009 à Hauconcourt (57). Elle vend et assure des services de maintenance personnalisée dans l'informatique. Elle a recruté deux employées. Site internet : www.sosmicro57.fr

◦ Prix DRDFE : ce prix (600 €) de la déléguée régionale aux droits de la femme et à l'égalité va conjointement à Sophie Vogel et Vanessa Remiatte, créatrices associées de Vanefi Conseil en avril 2009, société installée à Metz-Sebastopol. Une activité de cabinet de recrutement de cadres et de chasseuses de têtes. Site internet : www.vanefi.com

◦ Prix Medef : le prix Medef Moselle (600 €) a été décroché par Radhia Mahieddine qui a créé en 2007 Foraps, à Thionville. Il s'agit d'une activité de prévention des pathologies professionnelles par la formation aux activités physiques et sportives. Elle propose aux entreprises des séances d'entretien physique pour des groupes de dix personnes. Des séances personnalisées après un audit des salariés concernés. Courriel : m.foraps@yahoo.fr

◦ Prix CGPME : le prix CGPME Moselle (600 €) va à Géraldine Bour qui a créé à Metz en février 2010 Elite Institute Capillaire. Une activité de vente, pose et adaptation de prothèse capillaire. Courriel : bourgeraldine@orange.fr

◦ Prix CMA : le prix de la chambre de métiers et des artisans (600 €) a été décroché par Pélégie Pressager. Elle a créé en avril 2010 Chatbada, une hôtellerie pour chats à Senones dans les Vosges. Elle a une expérience de cinq ans de refuge animalier. Site : www.pensionchatbadaetcompagnie.com

« Si les hommes construisent des routes nous savons bien que les femmes nous montrent le chemin », a joliment lancé Serge Belvoix de la BPLC pour résumer l'esprit de ce concours lors de la remise des prix qui s'est déroulée au siège de la banque, à Metz